



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Montpellier, le 06 juin 2018

La responsable de la division des examens et concours
Rectorat de Montpellier

à

Mesdames et messieurs les candidats aux épreuves
orales anticipées de Français

Pôle organisation scolaire et
accompagnement des écoles,
des établissements scolaires et
des services

Objet : Votre convocation aux épreuves orales anticipées de Français de la session 2018

Division des Examens et
Concours

DEC

☎ : 04.67.91.48.33
☎ : 04.67.91.53.62
Email : ce.recdec@ac-montpellier.fr

Rectorat
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
cedex 2
www.ac-montpellier.fr

En raison d'un incident technique, la division des examens et concours s'est vue dans l'obligation de modifier le déroulement des épreuves orales de Français.

En conséquence, vous avez été destinataire d'une nouvelle convocation adressée par votre établissement à compter du 05 juin 2018.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer aux date et heure de cette dernière convocation.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Patricia GALERA